

AN0810

Alimentation 24V CC

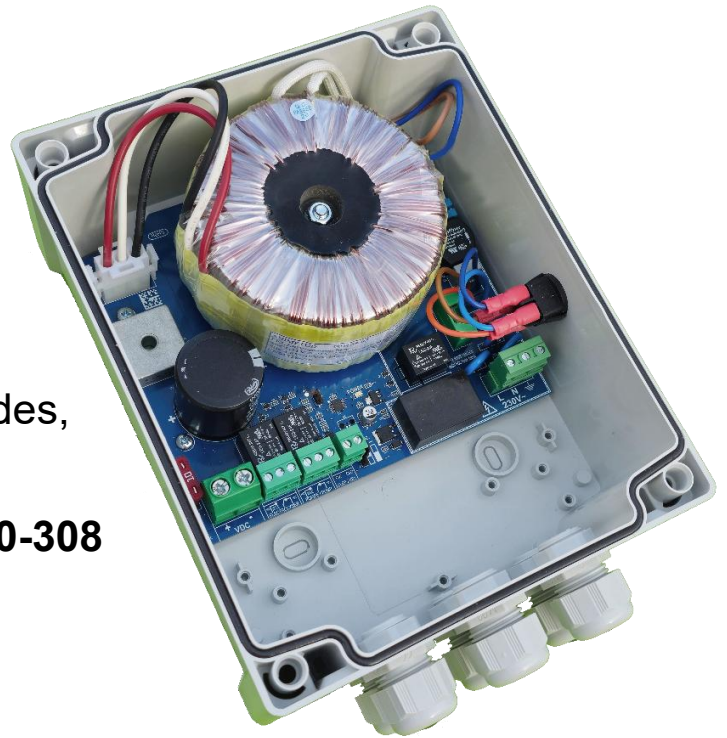
Pour moteur de couverture piscine

Avec 2 relais auxiliaires de commandes, électrolyseur et pompe.

Compatibles avec la norme NF P90-308

Conforme à la directive européenne d'Écoconception

Consommation en veille < 0,2 W



Notice d'installation et d'utilisation

AVERTISSEMENT :

Les règles élémentaires de sécurité doivent toujours être respectées y compris celle-ci : Ne pas suivre les instructions de ce document peut entraîner des blessures sévères ou même la mort.

Ci-contre des symboles de danger général ou électrique. Quand vous voyez un de ces symboles, regarder le mot qui l'accompagne et prenez en compte le risque associé.

AVERTISSEMENT : vous avertit contre des dangers qui peuvent causer des blessures graves voire mortelles ou des dommages majeurs aux biens.

ATTENTION : vous avertit contre les dangers qui peuvent causer des blessures sérieuses ou légères ou des dommages mineurs aux biens. Il vous met en garde contre des comportements ou des actions inappropriées.

NOTE : vous indique une instruction particulière mais non reliée à un danger.



CONSERVER CES DIRECTIVES

Table des matières

1. Consignes de sécurité	3
2. Caractéristiques techniques	4
3. Installation	5
3.1. Présentation	5
3.2. Installation du coffret	6
4. Raccordements électriques	7
4.1. Généralités.....	7
4.2. Secteur 230VAC monophasé (Bornier 230VAC)	8
4.3. Moteur ou carte de pilotage externe (Bornier VDC et KEY)	8
4.3.1. Câblage d'un moteur en direct	9
4.3.2. Câblage d'une carte de pilotage moteur de la gamme : AN1700 MINI	10
4.3.3. Câblage d'une carte de pilotage moteur de la gamme : AN1800 FDC.....	10
4.3.4. Câblage d'une carte de pilotage moteur de la gamme : AN2000 COMPACT	11
4.4. Relais auxiliaires (Traitement et filtration).....	11
4.4.1. Fonctionnement des relais avec « Commande au + ».....	11
4.4.2. Fonctionnement des relais avec « Commande au - »	11
5. Mise en service de l'alimentation	12
6. Maintenance Technique (Réservé au personnel qualifié)	12
6.1. Remplacement des fusibles	13
7. Garantie et Responsabilité	14
7.1. Conditions d'application de la garantie	14
7.2. Exclusions de responsabilité et de garantie.....	14
7.3. Procédure de retour et SAV	14

1. Consignes de sécurité

LIRE ET SUIVRE TOUTES LES DIRECTIVES

AVERTISSEMENT : CONSIGNE DE SECURITE PRIORITAIRE



Prenez connaissance des consignes contenues dans ce document et sur l'équipement et appliquez-les. Du non-respect de ces consignes peut résulter des blessures graves voire mortelles.

Cet équipement doit être installé et suivi par un professionnel qualifié.
Le raccordement électrique DOIT être réalisé conformément aux réglementations et normes applicables.

AVERTISSEMENT : SURVEILLANCE ACTIVE



L'utilisateur doit impérativement garder une **vue directe sur la totalité du bassin** pendant toute la durée des opérations d'ouverture et de fermeture, afin de s'assurer de l'absence de baigneur ou d'obstacle.

AVERTISSEMENT : DANGER NOYADE



La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre vigilance constante et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



AVERTISSEMENT : CONTROLE DES ACCES



Ranger les clés du commutateur hors de portée des enfants.
La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.
Les mêmes consignes s'appliquent à tout autre dispositif de commande et de télécommande.

AVERTISSEMENT : INSTALLATEURS



Ce guide contient des informations importantes concernant l'installation et l'utilisation en sécurité de l'équipement qui doivent être communiquées à l'utilisateur final de ce produit. Ne pas prendre connaissance des instructions et ne pas les appliquer peut-être à l'origine de dommages matériels et corporels très graves.

2. Caractéristiques techniques

Les coffrets d'alimentation **AN0810** permettent d'alimenter des équipements de piscine qui ne sont pas pourvu d'alimentation de type :

- Carte de pilotage externe au moteur
- Moteur équipé d'une carte de pilotage interne
- Autre équipement nécessitant une alimentation Très Basse Tension de Sécurité (TBTS).

SPÉCIFICATIONS	AN0810	UNITÉ
ÉLECTRIQUES		
Tension d'alimentation opérationnelle	230 +/- 10%	V ca
Fréquence c. a.	50/60	Hz
Réseau d'alimentation pris en charge	L / N / PE	
Tension de sortie nominale	24	V cc
Tension de sortie à vide	30	V cc
Intensité en charge max.	12	A
Puissance fournie max.	260	W
Consommation en veille	< 0,2	W
Temps d'inactivité avant veille	20	min
Altitude maximale pour l'installation	2000	m
MÉCANIQUES		
Dimensions (HxLxP)	240 x 190 x 110	mm
Poids	3,9	Kg
Classe de protection	IP65 / IK07	
Plage de température de fonctionnement	+5 à +40	°C
Plage de température du stockage	-10 à 70	°C
Humidité relative max (sans condensation)	85	%
Montage	Mural	
MODÈLE		
1 relais pour électrolyseur	Contact sec 1RT 30Vcc / 3A max.	
1 relais pour pompe	Contact sec 1RT 30Vcc / 3A max.	
Couvercle	Transparent, fumé	
COMPATIBILITÉ MOTEURS		
En câblage direct	24V de 5A à 10A avec carte de pilotage embarquée	
COMPATIBILITÉ COFFRETS		
Pour moteur 24V équipé de fin de course à réglage mécanique sans carte de pilotage intégré	AN2005 / AN2010 / AN2505 / AN2510 COMPACT AN1805 / AN1810 FDC AN1705 / AN1710 MINI	
CONFORMITÉ NORMES		
Sécurité des couvertures piscine	NF P90-308	
Sécurité des transformateurs TBTS	EN 61558-2-6	
Directive DBT 2014/35/UE	EN 60335-	
Directive CEM 2014/53/UE	1:2012/A1:2019/A11:2020/A13:2017/A14:2019/A2:2019 EN 55014-1:2021, EN 55014-2:2021, EN 61000-3-2:2019, EN 61000-3-3:2013/A1:2019	
Directive ROHS 2011/65/UE	EN IEC 63000:2018	
Directive ECOCONCEPTION 2009/125/CE	EN 50564 :2011	

3. Installation

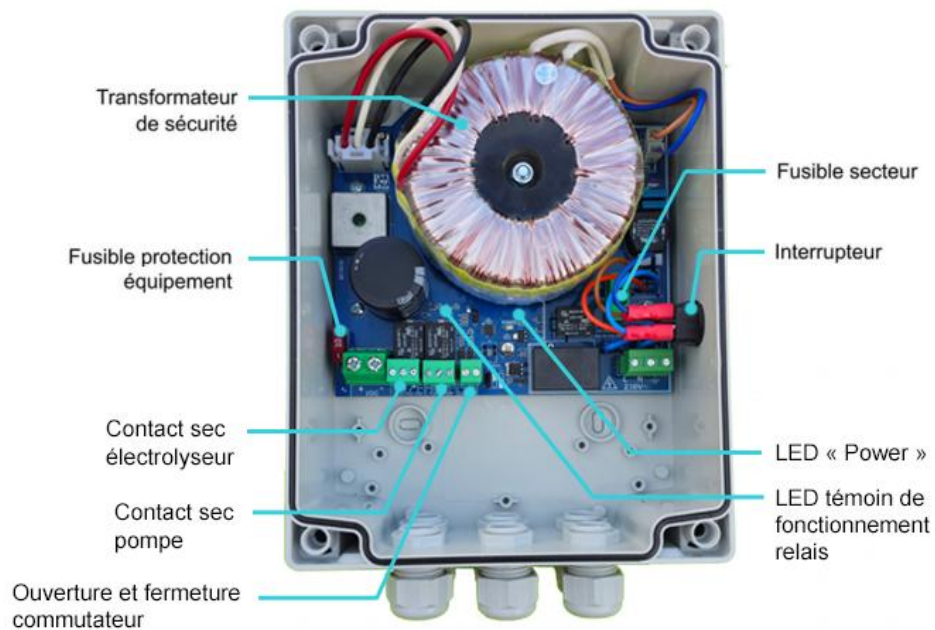
AVERTISSEMENT :



POUR VOTRE SÉCURITÉ – L'installation de ce produit doit être effectuée par un technicien autorisé et qualifié selon la norme NF-C 18-510 ou EN 50110-1.

Définition d'un personnel qualifié selon NF-C 18-510 : « *personne ayant une formation, une connaissance et une expérience appropriées en électricité pour lui permettre d'analyser le risque électrique et d'éviter les dangers que peut présenter l'électricité* ».

3.1. Présentation



3.2. Installation du coffret

L'installation doit être réalisée conformément aux normes électriques en vigueur dans le pays d'installation ; en France, selon la norme NF-C 15-100 (partie 7-702), en Europe, selon la norme HD 384-7-702 ou équivalent en fonction de la réglementation locale.

Conditions d'emplacement :

- Le coffret doit être installé dans un local technique hors-gel, à l'abri de la pluie, du soleil, de toute source de chaleur et de tout risque d'aspersion ou d'immersion.
- Il doit rester accessible pour toute opération de maintenance ou de réglage. Laissez un espace suffisant autour du boîtier pour permettre la circulation de l'air.
- **Distances** : La distance horizontale entre le bord du bassin et le coffret doit être supérieure à **3,5 m**.
- **Orientation** : Il doit être installé de niveau, idéalement entre **1,2 m et 1,5 m du sol**, impérativement plus haut que le niveau d'eau du bassin. Le montage doit être vertical, avec les **presse-étoupes orientés vers le bas**.
- **Étanchéité** : Toutes les ouvertures de passage de câbles doivent être convenablement fermées par les presse-étoupes.

Fixation du coffret :

1. **Marquage** : Repérez les quatre (4) positions des trous de fixation situés à l'extérieur du joint d'étanchéité.
Attention : ne pas confondre avec les trous de fermeture du couvercle.

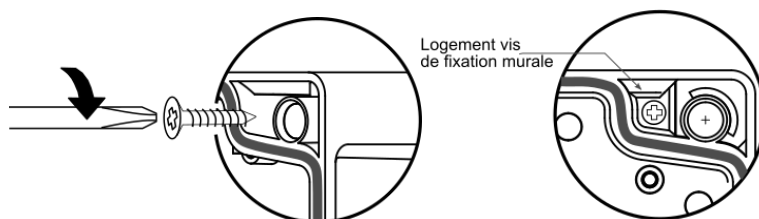


Fig.1 – Position des trous de fixation du coffret au mur et des trous de fermeture du couvercle

2. **Perçage** : Percez des trous adaptés au diamètre des chevilles ou des vis utilisées.
3. **Pose** : Vissez le coffret sur la paroi. Il est recommandé de serrer les vis à l'aide d'un tournevis manuel jusqu'à un couple modéré pour ne pas endommager le châssis en plastique.

La fermeture du couvercle se fait en vissant les 4 vis en plastique du couvercle. **Ne pas utiliser de visseuse électrique.**



ATTENTION :

Le non-respect de ce mode de fixation peut entraîner l'annulation de la garantie. La fermeture finale du couvercle s'effectue avec les 4 vis plastiques fournies. **L'usage d'une visseuse électrique est strictement interdit pour la fermeture du couvercle.**

4. Raccordements électriques

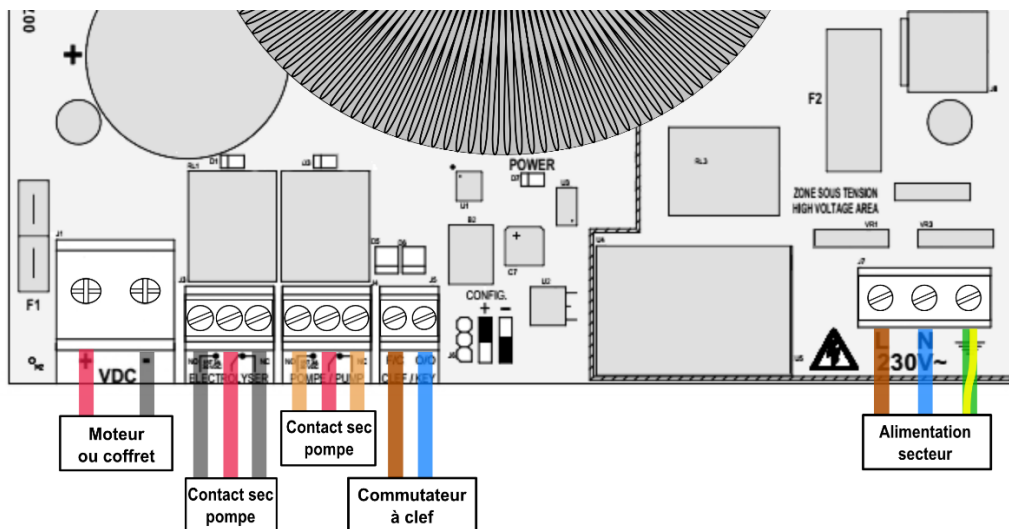
AVERTISSEMENT : RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE

Les tensions électriques sont dangereuses et peuvent être mortelles.



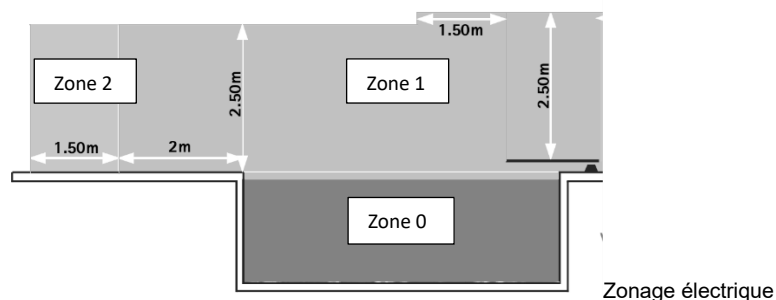
- **Consigne absolue** : Coupez l'alimentation générale au tableau électrique avant toute intervention.
- **Habilitation** : L'installation doit être réalisée par un technicien qualifié (norme **NF-C 18-510**).
- **Conformité** : Respectez la norme **NF-C 15-100** (France) ou **HD 384-7-702** (Europe).

Schéma de câblage



4.1. Généralités

- **Protection des câbles** : Vérifiez l'absence de défauts. Les câbles doivent être protégés contre l'arrachement et l'écrasement.
- **Étanchéité** : Après passage des câbles, les presse-étoupes doivent être fermement resserrés pour protéger la carte de l'humidité et de la poussière.
- **Borniers** : Le serrage doit être effectué manuellement avec un tournevis adapté. L'usage d'une visseuse électrique est strictement interdit.
- **Terre** : Le fil vert/jaune est exclusivement utilisé pour le raccordement à la terre.
- **Zone 0** : Les câbles immergés ne peuvent être ni réparés, ni faire l'objet d'une connexion.



4.2. Secteur 230VAC monophasé (Bornier 230VAC)

Un dispositif de séparation électrique doit impérativement être installé en amont du coffret. Il doit être facilement accessible, identifiable et condamnable en position d'ouverture. Ce dispositif peut être de type « interrupteur sectionneur » pour un courant admissible de 6A maximum.

AVERTISSEMENT :



L'alimentation du coffret doit être réalisée selon le schéma de liaison à la terre se conformant à la législation du lieu d'installation.

Pour un régime TT (cas général en France) : Le circuit devra être protégé en amont par un disjoncteur bipolaire avec différentiel haute sensibilité **30mA**, d'intensité **6A** et de courbe de déclenchement de **type C**.

- **Câble :** Type H07 VV-F, section **3G 1.5 mm²**.

4.3. Moteur ou carte de pilotage externe (Bornier VDC et KEY)

L'équipement à raccorder doit fonctionner en 24 V CC (courant continu). Pour une intensité maximum donnée par ses caractéristiques (voir paragraphe 2).

- **Câble :** Type H07 RN-F, 2 conducteurs.
- **Bornes :** Raccordement sur + et -. **Respecter la polarité suivant l'équipement à brancher.**
- **Section minimale des conducteurs :** Une section inadaptée entraîne une chute de tension et un risque d'échauffement

Distance entre le coffret et l'équipement (max)	Section de câble minimum recommandée
10 m	4 mm ²
20 m	6 mm ²
30 m	10 mm ²

4.3.1. Câblage d'un moteur en direct

Repérer les fils correspondants aux couleurs de fils du câble moteur : fils rouge et gris (ou noir). A raccorder sur le bornier « VDC ».



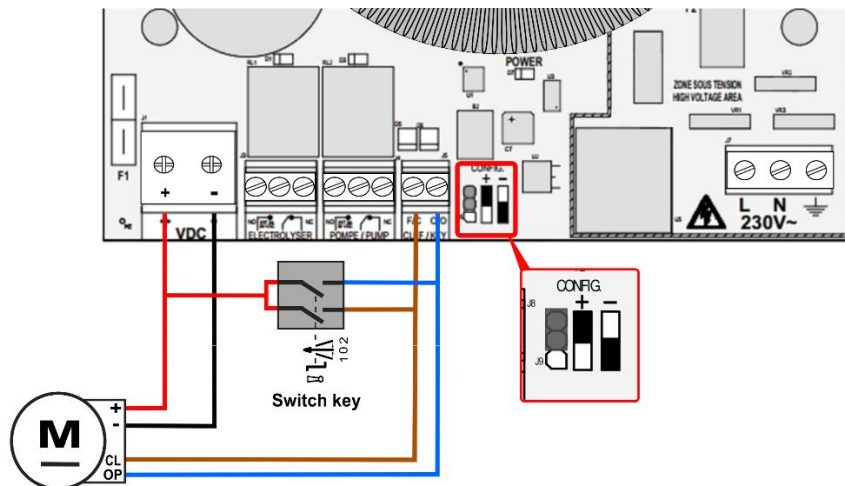
ATTENTION : En cas de mauvais sens de mouvement volet, inverser les fils du commutateur.

1) Moteur avec carte de pilotage intégrée « Commande au + »

(Moteurs : BECKER série XL, SIREM série C)

Raccorder l'alimentation, le moteur et le commutateur à clef selon le schéma suivant :

Carte AN0810	Couleurs des fils moteurs	
	Série XL (BECKER)	Série C (SIREM)
Alim. (+)	Rouge	Marron
Alim. (-)	Noir	Bleu
CLOSE (CL)	Marron	Gris
OPEN (OP)	Bleu	Noir



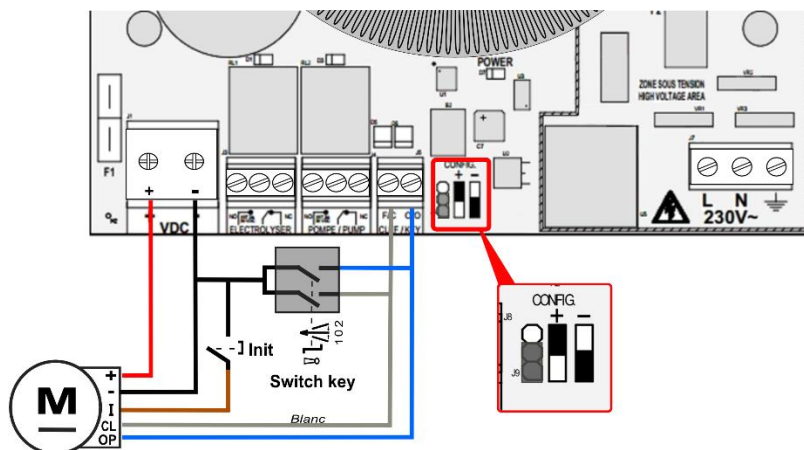
AN0810

Vérifier que le cavalier de configuration « CONFIG » est bien en position « + » (réglage d'usine).

2) Moteur avec carte de pilotage intégrée « Commande au - »

(Moteurs : SIREM série H)

Raccorder l'alimentation, le moteur et le commutateur à clef selon le schéma suivant :

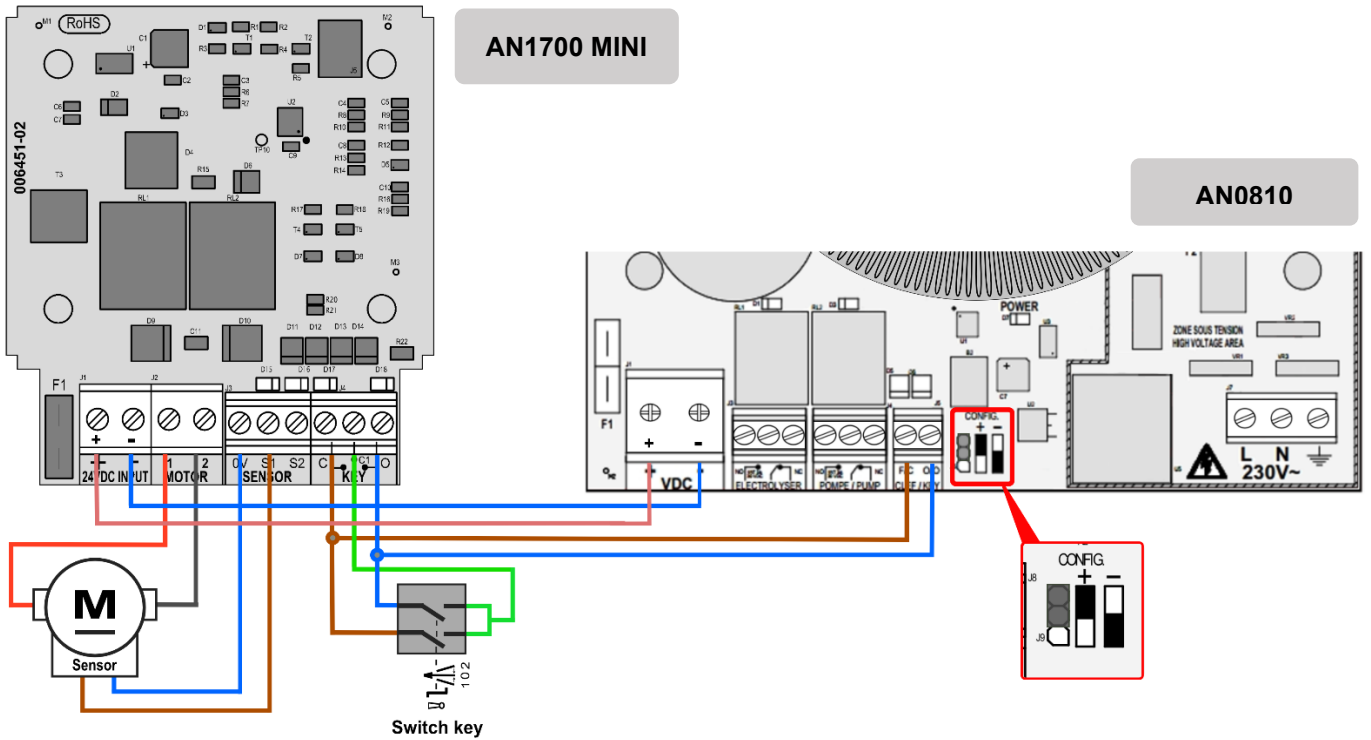


AN0810

Vérifier que le cavalier de configuration « CONFIG » est bien en position « - ».

4.3.2. Câblage d'une carte de pilotage moteur de la gamme : AN1700 MINI

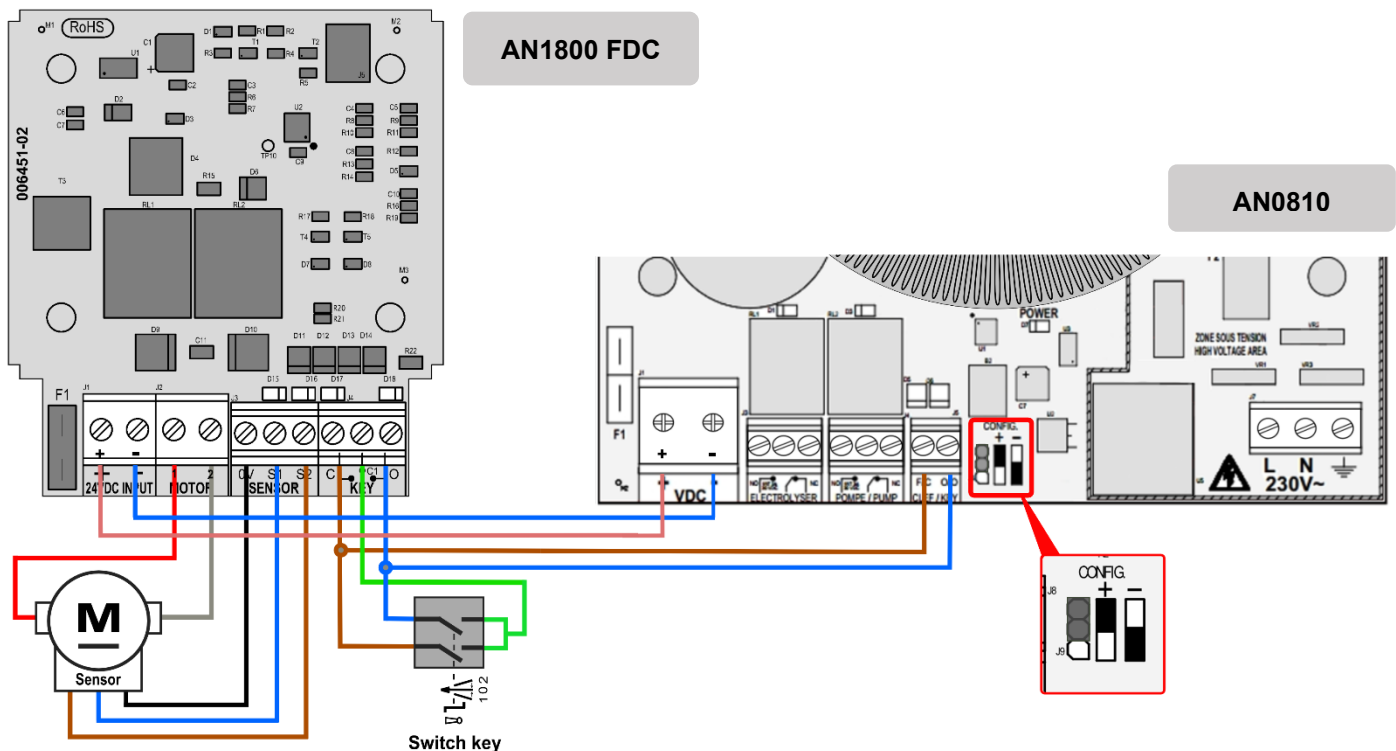
(Moteur UNICUM série PL et DL (jusqu'à 10 A))



4.3.3. Câblage d'une carte de pilotage moteur de la gamme : AN1800 FDC

(Moteur UNIMOT, MOTENRO et moteur MTS à 2 FDC mécaniques)

		Couleur des fils moteur	
		UNIMOT (UNICUM)	MOTENRO (ASUTEC)
Capteurs	CARTE AN1800		
	Mot 1	Rouge	Rouge
	Mot 2	Gris	Noir
	0V	Noir	Vert
	S1	Bleu	Bleu
	S2	Marron	Marron



5. Mise en service de l'alimentation

Mise sous tension : appuyer sur l'interrupteur noir situé à droite du coffret, en position « I ».

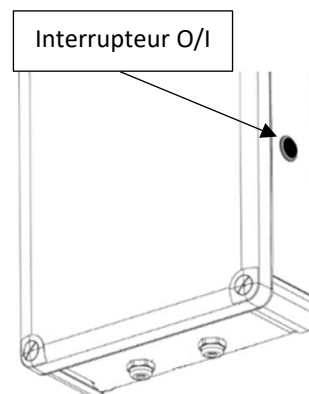
A la mise sous tension et la LED verte « **POWER** » s'allume fixe indiquant ainsi la présence du 24 V en sortie.

Limite d'utilisation : le coffret électronique est conçu pour alimenter le moteur pendant un maximum de **10 minutes** de fonctionnement continu. Au-delà, il est impératif d'espacer les manœuvres de **30 minutes** pour permettre le refroidissement des composants.

Mode veille : si le coffret n'est pas sollicité pendant plus de **10 minutes**, il passe automatiquement en mode **VEILLE** pour limiter la consommation électrique. La led **POWER** clignote dans ce mode.

Pour réactiver le coffret : Actionnez une commande d'ouverture ou de fermeture.

Conditions climatiques : La plage de fonctionnement est comprise entre **0°C et 50°C**. En cas d'hivernage ou d'arrêt prolongé, il est conseillé de mettre le coffret hors tension en coupant son alimentation externe.



6. Maintenance Technique (Réservé au personnel qualifié)

AVERTISSEMENT : Energie résiduelle



Avant toute intervention technique à l'intérieur du coffret et après avoir coupé l'alimentation électrique (via le dispositif de séparation ou l'alimentation externe), **attendez impérativement 15 secondes**. Ce délai est nécessaire pour permettre aux condensateurs de dissiper leur énergie résiduelle et éviter tout risque de choc électrique ou de court-circuit.

AVERTISSEMENT :



Important : lorsque l'interrupteur général est sur la position « O » (LED power éteinte), tout est hors tension **sauf la zone de la carte électronique en bas à droite, indiquée « SOUS TENSION »**.

Vous devez impérativement actionner le dispositif de séparation électrique **situé en amont du coffret**.

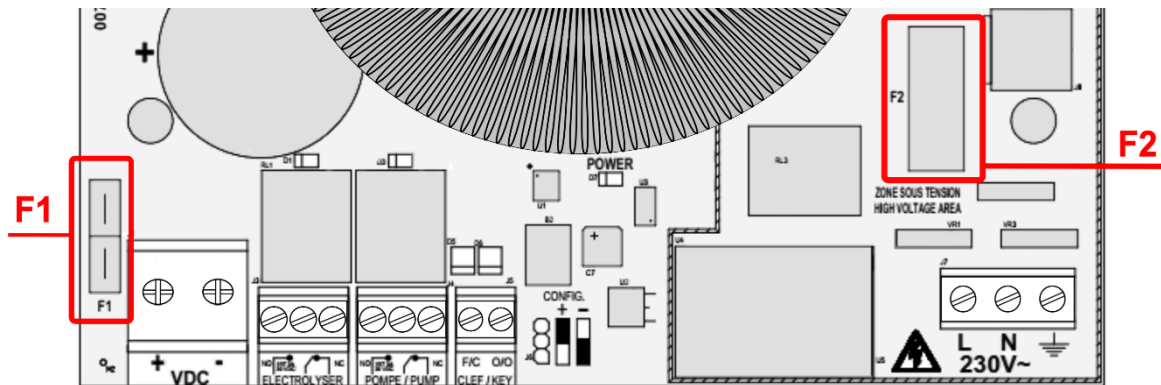
6.1. Remplacement des fusibles

Le remplacement d'un fusible est une opération de maintenance qui nécessite une rigueur absolue sur les caractéristiques des composants utilisés.



AVERTISSEMENT :

Avant toute manipulation, actionnez le dispositif de séparation électrique en amont pour mettre le coffret hors tension. Ne jamais intervenir sur les fusibles lorsque le coffret est alimenté.



Caractéristiques des fusibles

En cas de fusion, il est impératif de remplacer le fusible défectueux par un modèle de **mêmes caractéristiques** (calibre et type). L'utilisation d'un fusible inadapté peut entraîner des dommages irréversibles sur la carte électronique ou présenter un risque d'incendie.

Les calibres des fusibles sont les suivants :

	Caractéristiques Fusibles	AN0810
Fusible de sortie	F1 fusible ATO	10 A
Fusible secteur	F2 fusible verre 5X20 Temporisé	3,15 A



AVERTISSEMENT :

L'emploi de fusible de calibre supérieur peut entraîner des dommages non seulement au coffret mais aussi au reste de l'installation.

7. Garantie et Responsabilité

7.1. Conditions d'application de la garantie

Le coffret électronique est garanti contre tout défaut de fabrication ou défaillance de composant pendant la durée définie dans vos conditions commerciales ou indiquée sur votre facture d'achat. La garantie couvre le remplacement ou la réparation des pièces reconnues défectueuses par nos services techniques après expertise.

ATTENTION :



Limite d'utilisation :

La garantie ne s'applique que pour un usage normal de l'équipement. Le temps d'utilisation continue est limité à **10 minutes maximum**. Au-delà de cette durée, il est impératif d'espacer les manœuvres de 30 minutes pour préserver l'intégrité du système.

7.2. Exclusions de responsabilité et de garantie

Le fabricant dégage sa responsabilité et la garantie sera annulée dans les cas suivants :

- **Installation et étanchéité** : Montage non conforme aux présentes recommandations ou à la réglementation en vigueur. Cela inclut toute altération de l'étanchéité d'origine (perçage du boîtier, non-utilisation des logements de vis extérieures) ou une mauvaise protection des entrées de câbles (presse-étoupes mal serrés).
- **Composants** : Utilisation de pièces de remplacement non conformes aux pièces d'origine (notamment les fusibles).
- **Modifications** : Toute modification du coffret, de la carte électronique ou raccordement de dispositifs non expressément validés par le fabricant.
- **Maintenance** : Défaut d'entretien des dispositifs de commande et du coffret provoquant des anomalies de fonctionnement (état des piles, propreté des contacts).
- **Sinistres** : Détérioration liée à la foudre, à une surtension électrique, à une aspersion de liquide ou à une immersion.
- **Usage impropre** : Toute autre situation qui ne serait pas prévue dans le cadre d'une utilisation normale de l'équipement (dépassement des temps de cycle, etc.).

7.3. Procédure de retour et SAV

Pour toute demande d'expertise technique ou prise en charge sous garantie, les pièces défectueuses devront être retournées en port payé (frais d'envoi à la charge de l'expéditeur) à l'adresse suivante :

ANIMETUD
44 Rue de Jean Serva –
77100 Mareuil-les-Meaux - France,
Email : support@bluelake.pro